

Strasbourg, le 8 novembre 2023

Préservation de la nature et du vivant Grâce au dividende sociétal, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale consacre 2,5 millions d'euros pour préserver la biodiversité en France

La biodiversité joue un rôle fondamental dans la régulation du climat mais son équilibre est d'ores et déjà menacé. Le constat est alarmant : près de 75 % des milieux terrestres et 40 % des écosystèmes marins mondiaux sont fortement dégradés.

Face à l'urgence de la situation, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale, abritée par la Fondation de France, dévoile aujourd'hui les 36 associations lauréates de son appel à projet intitulé « La préservation de la nature et du vivant ». Grâce au dividende sociétal, 2,5 millions d'euros seront mobilisés pour accompagner leurs projets partout en France pour protéger les écosystèmes.

Une démarche qui s'inscrit en complémentarité des politiques anti-déforestation et en faveur de la transition vers un monde sans hydrocarbure de Crédit Mutuel Alliance Fédérale et de ses engagements pris auprès d'Act4nature international pour la protection de la biodiversité.

« Préserver la biodiversité n'est plus une option face au dérèglement climatique : nous n'avons pas d'autre choix que d'accélérer. C'est ce qui a motivé le choix de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale d'organiser ce premier appel à projet sur la thématique de la biodiversité. Constaté la formidable dynamique associative, scientifique et entrepreneuriale qui existe dans les territoires a conforté notre décision. Grâce au dividende sociétal, nous allons pouvoir accompagner et soutenir financièrement 36 structures partout en France. Une étape supplémentaire qui vient renforcer notre engagement pour préserver la biodiversité » précise **Nicolas Théry**, président de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

36 initiatives sur l'ensemble des territoires pour protéger la biodiversité en France

Selon l'inventaire national du patrimoine naturel, la situation des écosystèmes terrestres, aquatiques et marins français est préoccupante. 17 % des espèces de faune et de flore sont aujourd'hui menacées ou éteintes en France, et leur risque d'extinction a augmenté de près de 14 % en moins de dix ans. Parce que la situation ne doit pas se dégrader davantage, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale a décidé d'agir dans les territoires en lançant un appel à projet avec un objectif clair : soutenir les associations qui agissent au plus près des besoins de leurs territoires et de leurs enjeux en termes de biodiversité.

Après un processus de sélection minutieux, associant élus mutualistes, salariés de Crédit Mutuel Alliance Fédérale et experts externes en matière de biodiversité, 36 projets ont été sélectionnés sur les 285 candidatures. Situés partout en France métropolitaine et outre-mer, ils visent à soutenir jusqu'à trois ans des projets de préservation de la biodiversité dans les six domaines suivants :

- Restauration d'écosystèmes marins, ultra marins et/ou des zones humides terrestres : 10 projets,
- Conservation de la faune sauvage et de son habitat: 10 projets,
- Protection du patrimoine forestier et agro-forestier : 6 projets,
- Accompagnement du monde agricole à la préservation des sols : 4 projets,
- Maintien de la biodiversité en milieu urbain : 4 projets,
- Préservation d'écosystèmes de hautes altitudes : 2 projets,

Un appel à projet qui a mobilisé l'ensemble des entités du groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale partout dans les territoires. Toutes les Caisses locales de Crédit Mutuel, agences CIC ainsi que les filiales du groupe ont parrainé ces projets.

La biodiversité, un engagement de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Première banque à avoir adopté le statut d'entreprise à mission, la question de la protection de la nature et du vivant est au cœur des engagements du groupe mutualiste.

En octobre 2021, Crédit Mutuel Alliance Fédérale annonçait stopper tout financement de nouveau projet d'exploration, de production, d'infrastructure (oléoduc, gazoduc et unités de stockage) ou de transformation (raffineries de pétrole, terminaux de liquéfaction de gaz) dans le pétrole et le gaz. En décembre 2022, le groupe mutualiste annonçait exclure tous les financements qui pourraient participer, directement ou indirectement, à la destruction des forêts, notamment des forêts tropicales irremplaçables.

Plus récemment, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a rejoint *Act4nature international*. Le groupe mutualiste s'est notamment engagé notamment à réaliser une mesure de l'empreinte biodiversité de ses financements et investissements.

Des initiatives fortes et concrètes qui font de Crédit Mutuel Alliance Fédérale la banque la plus engagée en matière de protection de l'environnement.

Contacts

Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Christophe Salmon, délégué général - fondation-af@creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Communication Corporate. Tél : 03 88 14 84 00 - com-alliancefederale@creditmutuel.fr

À propos de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Créée en 2021, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale soutient des projets d'intérêt général sur deux domaines d'intervention : l'Environnement et les Territoires. Elle accompagne des initiatives qui rayonnent sur l'ensemble du territoire français ou des actions à dimension nationale qui luttent contre le réchauffement climatique et ses impacts sur la santé ou qui favorisent l'inclusion sociale.

Abritée par la Fondation de France, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale est la preuve d'un mutualisme efficace où s'exprime toute la force du collectif du groupe, en cohérence avec son statut d'entreprise à mission. Grâce à la mise en œuvre du dividende sociétal, les ambitions de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale permettent d'accompagner des projets de transformation ambitieux, dans la durée, pour construire un monde plus juste et plus durable.

Plus d'informations sur creditmutuelalliancefederale.fr et sur [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/creditmutuelalliancefederale).

